ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Organisation mondiale de la Santé

# JOURNAL

Paraît en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

Disponible sur Internet : www.who.int/gb/f

# Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

**N° 8** **28 mai 2019**

## Programme de travail du mardi 28 mai 2019

| **Horaire** | **Séances plénières**<br>*Salle des Assemblées* | **Commission A**<br>*Salle XVIII* |
|---|---|---|
| 9 h 00 | | Treizième séance |
| Immédiatement après la clôture des travaux de la Commission A | Septième séance plénière | |

### Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Autres réunions
4. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
5. Annonces

### Restitution des tablettes

Les délégués qui n'assistent pas au Conseil exécutif sont priés de rapporter leur tablette au comptoir de distribution des documents, dans l'espace Concordia, **d'ici au mardi 28 mai, dernier jour de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.**

### Cent quarante-cinquième session du Conseil exécutif, 29-30 mai 2019, Siège de l'OMS – salle du Conseil exécutif

### Veuillez prendre note des dispositions administratives indiquées ci-après :

**Badges**

Les membres du Conseil, leurs suppléants et conseillers, ainsi que les représentants des États Membres et des organisations invitées à assister à la cent quarante-cinquième session du Conseil exécutif recevront un badge :

- au Palais, au guichet de distribution, en face du guichet des documents, dans l'espace Concordia, entre les portes 13 et 15
  le mardi 28 mai : à partir de 8 heures jusqu'à la clôture de la séance plénière, et au plus tard à 18 heures
- dans le hall principal du Siège de l'OMS :
  le mercredi 29 mai : de 7 h 30 à 17 heures
  le jeudi 30 mai : à partir de 8 heures jusqu'à la fin de la session

**Horaire des séances** 9 h 30-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30

## 1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

### Mardi 28 mai 2019

| Treizième séance de la Commission A | Salle XVIII – 9 h 00 |
|---|---|
| – | **Sixième rapport de la Commission A (Projet)**<br>Document A72/79 (Projet) contenant deux décisions intitulées :<br>– *Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya*<br>– *Promotion de la santé des réfugiés et des migrants* |
| **Point 11** (suite) | **Questions prioritaires stratégiques** |
| Point 11.7 (suite) | – Accès aux médicaments et aux vaccins<br>Documents A72/17, A72/A/CONF.2/Rev.1 et A72/A/CONF.2/Rev.1 Add.1<br>**Mise au point définitive des résolutions et des rapports** |

| Septième séance plénière | Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux de la Commission A |
|---|---|
| **Point 8** (suite) | **Rapports des commissions principales**<br>**Deuxième rapport de la Commission B (Projet)**<br>Document A72/73 (Projet) contenant deux décisions intitulées :<br>– *Rapport du Commissaire aux comptes*<br>– *Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2018-2019, avec les états financiers vérifiés pour 2018*<br>et quatre résolutions intitulées :<br>– *État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*<br>– *Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés : République centrafricaine*<br>– *Nomination du Commissaire aux comptes*<br>– *Barème des contributions pour 2020-2021*<br>**Troisième rapport de la Commission A (Projet)**<br>Document A72/74 (Projet) contenant deux décisions intitulées :<br>– *Stratégie mondiale OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains*<br>– *Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement*<br>et une résolution intitulée :<br>– *Résistance aux antimicrobiens* |

**Troisième rapport de la Commission B (Projet)**

Document A72/75 (Projet) contenant quatre décisions intitulées :

– *Ressources humaines : rapport annuel*
– *Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS*
– *2020 : année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier*
– *Journée mondiale de la maladie de Chagas*

et trois décisions intitulées :

– *Réforme de l'OMS : amendements au Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé*

et deux résolutions intitulées :

– *Traitements du personnel hors classes et du Directeur général*
– *Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés : République bolivarienne du Venezuela*

**Quatrième rapport de la Commission A (Projet)**

Document A72/76 (Projet) contenant deux décisions intitulées :

– *Suivi de la Déclaration politique de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles*
– *Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages*

**Quatrième rapport de la Commission B (Projet)**

Document A72/77 (Projet), contenant deux résolutions intitulées :

– *Onzième Révision de la Classification internationale des maladies*
– *Systèmes de soins d'urgence en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle : assurer des soins rapides pour les personnes gravement malades ou blessées*

**Cinquième rapport de la Commission A (Projet)**

Document A72/78 (Projet), contenant deux résolutions intitulées :

– *Action mondiale pour la sécurité des patients*
– *Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé*

**Sixième rapport de la Commission A (Projet)**

Document A72/79 (Projet) contenant deux décisions intitulées :

– *Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya*
– *Promotion de la santé des réfugiés et des migrants*

**Point 9** **Clôture de l'Assemblée de la Santé**

## 2. Compte rendu des réunions

**Onzième séance de la Commission A**

Présidence : Dre Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola)
Puis : Dr Yasuhiro Suzuki (Japon) Vice-Président

– **Cinquième rapport de la Commission A (Projet)**

Le Président a prié la Rapporteure (Mme Laura Bordón [Paraguay]) de donner lecture du cinquième projet de rapport de la Commission A, le document A72/78 (Projet), dans lequel figurent deux résolutions intitulées :

– *Action mondiale pour la sécurité des patients*
– *Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé*

Les résolutions ont été approuvées et le projet de rapport a été adopté.

**Point 12** (suite) **Autres questions techniques**

Point 12.10 (suite) Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya

Le Président a rouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à prendre note du rapport qui figure dans le document A72/32.

Il a indiqué à la Commission qu'un texte révisé du projet de décision *Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya* tenant compte des résultats de discussions informelles avait été distribué. À l'invitation du Président, le Secrétariat a donné lecture du *white paper* informel indiquant les propositions d'amendements. Le projet de décision a été approuvé tel qu'amendé.

Point 12.4 (suite) Promotion de la santé des réfugiés et des migrants

Le Président a rouvert le débat sur ce point et a appelé l'attention de la Commission sur le document A72/25 Rev.1. Les délégations qui avaient demandé la parole au cours de la séance précédente de la Commission ont été invitées à intervenir.

À la demande du Président, le Bureau du Conseiller juridique a donné lecture de la proposition d'amendement envoyée par une délégation et en a expliqué les conséquences. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées.

Le Président a invité la Commission à prendre note du rapport et a demandé au Secrétariat de donner lecture des propositions d'amendements au projet de décision. La Commission a été invité à faire de nouvelles observations et, faute de consensus, le Président a annoncé que le débat sur ce point de l'ordre du jour serait suspendu jusqu'à ce que l'issue des discussions informelles soit connue.

**Point 11** (suite) **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.7 (suite) Accès aux médicaments et aux vaccins

Le débat sur ce point a été rouvert et la Commission a été priée d'examiner le projet de feuille de route pour l'accès aux médicaments, aux vaccins et aux autres produits sanitaires, 2019-2023, qui figure en annexe au document A72/17. La Commission a été invitée à faire des observations. Le débat sur ce point de l'ordre du jour a été suspendu.

**Point 12** (suite) **Autres questions techniques**

Point 12.4 (suite) Promotion de la santé des réfugiés et des migrants

Le Président a rouvert le débat sur ce point et a invité le Secrétariat à donner lecture des propositions d'amendements au projet de décision, qui a été approuvé tel qu'amendé. La séance a été suspendue.

**Septième séance de la Commission B**

Présidence : M. Herbert Barnard (Pays-Bas)

– **Quatrième rapport de la Commission B (Projet)**

Le Président a prié le Rapporteur (Dr Ahmad Jan Naeem [Afghanistan]) de donner lecture du quatrième projet de rapport de la Commission B, le document A72/77 (Projet) dans lequel figurent deux décisions intitulées :

- *Onzième Révision de la Classification internationale des maladies*
- *Systèmes de soins d'urgence en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle : assurer des soins rapides pour les personnes gravement malades ou blessées*

Les résolutions ont été approuvées et le projet de rapport a été adopté.

**Point 12 (**suite) **Autres questions techniques** *[point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]*

Point 12.6 Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note du rapport qui figure dans le document A72/28.

**Point 21 (**suite) **Questions soumises pour information**

Point 21.3 (suite) Rapports de situation

Le Président a rouvert le débat avec l'examen du point F et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées, ce qui a clos le débat sur ce point.

**Point 12** (suite) — **Autres questions techniques** *[point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]*

Point 12.3 — Ressources humaines pour la santé

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a annoncé que les rapports figurant dans les documents A72/23 *Code de pratique mondial de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé : troisième cycle de notification nationale* et A72/24 *Stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé à l'horizon 2030* seraient examinés ensemble. La Commission a été invitée à faire des observations. Le Président a annoncé que l'examen de ce point reprendrait à la prochaine séance de la Commission B.

La séance a été suspendue.

**Douzième séance de la Commission A**

Présidence : Dre Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola)

**Point 11** (suite) — **Questions prioritaires stratégiques**

Point 11.7 (suite) — Accès aux médicaments et aux vaccins

La Présidente a rouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à faire des observations sur le rapport qui figure dans le document A72/17. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note du rapport.

Le débat sur ce point de l'ordre du jour est resté en suspens dans l'attente des résultats des discussions du groupe de travail informel sur le projet de résolution figurant dans le document A72/A/CONF./2. L'examen de ce point reprendra à la prochaine séance de la Commission A.

La séance a été suspendue.

**Huitième séance de la Commission B**

Présidence : M. Herbert Barnard (Pays-Bas)

**Point 12** (suite) — **Autres questions techniques** *[point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]*

Point 12.3 (suite) — Ressources humaines pour la santé

Le Président a rouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et la Commission a pris note des rapports qui figurent dans les documents A72/23 et A72/24, y compris en ce qui concerne les points aux paragraphes 28.a) et b) du document A72/24.

La séance a été levée.

## 3. Autre réunion

Le Secrétariat a été informé que la réunion suivante aurait lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

### Mardi 28 mai 2019

| | |
|---|---|
| 08 h 00-08 h 50<br>Concordia 4 | Réunion du Groupe des pays nordiques. |

## 4. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple, plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à deux minutes (220 mots) et celle des interventions de groupe à cinq minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/f/f_wha72.html) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

### Interventions des acteurs non étatiques à l'Assemblée de la Santé

Les acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS peuvent demander à s'exprimer pendant les séances des Commissions A et B de l'Assemblée de la Santé lors de l'examen d'un point technique relevant de leurs compétences. Les acteurs non étatiques désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants devront s'adresser au secrétariat du Département Partenariats et acteurs non étatiques (PNA) par courriel (nsastatements@who.int) au plus tard à 8 heures du matin le jour de la séance en question. Les acteurs non étatiques doivent communiquer le texte de leur intervention à l'avance afin que le Secrétariat le poste sur un site Web prévu à cet effet et ils sont invités à s'inscrire à l'adresse https://extranet.who.int/nonstateactorsstatements/. La durée des interventions est limitée à une minute et demie (soit 200 mots).

# 5. Annonces

## Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

– Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : http://www.who.int.
– Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : http://apps.who.int/gb/f/index.html.

## Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

## Courrier personnel

Les délégués et les représentants des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

## Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le +41 (0)22 791 3040.

## Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « Governing Bodies » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription.

## Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

https://www.who.int/about/governance/world-health-assembly/seventy-second-world-health-assembly